

PACK CPA 2009 « COTISATION CLIENT PRIVILEGE AGIR »

1. FONCTIONNEMENT et CONDITIONS :

La COTISATION CLIENT PRIVILEGE AGIR, valable pour une **année calendaire**¹, consiste à préacheter un « pack horaire **AVANTAGE** » d'assistance technique du CRT d'au **minimum**:

14 heures d'EI² pour **1 480 € HT** au lieu de 1 800 € HT, soit un **gain de plus de 15 %**

En termes d'assistance technique, cela représente un crédit horaire :

- de 14 heures d'ingénieur du CRT (soit 2 journées) ou,
- de 21 heures de technicien du CRT (soit 3 journées).

Ces heures acquises devront être consommées dans l'année de la cotisation, au plus tard dans le premier mois de l'année suivante.

L'ingénieur technico-commercial détermine en début d'année avec l'adhérent client le meilleur quota (avec un minima toutefois de 14 heures pré-achetées), puis par tranche de 7 heures complémentaires (COTISATION PRIVILEGE 21 HEI à 2 080 € HT pour 21 h, COTISATION PRIVILEGE 28 HEI à 2 680 € HT pour 28 h et ainsi de suite...cf. bulletin au dos).

Dans cette COTISATION PRIVILEGE, la cotisation **forfaitaire est bien entendu incluse**.

Le paiement de cette COTISATION PRIVILEGE est, par dérogation aux CGV, **immédiat dès accord** du client.

Pour ceux qui en bénéficient et qui en formuleraient la demande lors de l'achat, ce pack PRIVILEGE pourrait entrer dans le cadre fiscal des déductions d'Impôt³.

2. EXCLUSION de PRESTATIONS : Sont exclues de l'assiette de ce produit :

Les demandes nécessitant une sous-traitance externe facturée,
Les sessions de Sauveteur Secouriste du Travail, qui font l'objet d'une facturation spécifique.

¹Du 1^{er} janvier au 31 décembre

²Equivalent-Ingénieur

³En effet, le CRT AGIR est agréé Crédit Impôt Recherche

Identification

Société *
 Mme Melle M
 Nom du correspondant * _____ Prénom _____
 Fonction *
 Adresse *
 Téléphone * _____ Fax * _____
 Email * Effectif * Code NAF
 Chiffre d'affaires 2008
 Activité principale de l'entreprise *

* champs obligatoires

Nom des principaux responsables

Direction Générale *
 Production Marketing
 Qualité Commercial
 Recherche & Développement Formation

- PACK PRIVILEGE 14 HEI au prix de : 1480 € HT** (Adhésion CRT AGIR incluse)
 PACK PRIVILEGE 21 HEI au prix de : 2080 € HT (Adhésion CRT AGIR incluse)
 PACK PRIVILEGE 28 HEI au prix de : 2680 € HT (Adhésion CRT AGIR incluse)
 PACK PRIVILEGE 35 HEI au prix de : 3280 € HT (Adhésion CRT AGIR incluse)

NB : l'adhésion est valable jusqu'au 31 Décembre 2009

Je joins un règlement de :

- 1770,08 € TTC pour un PACK PRIVILEGE DE 14HEI**
 2487,68 € TTC pour un PACK PRIVILEGE DE 21HEI
 3205,28 € TTC pour un PACK PRIVILEGE DE 28HEI
 3922,88 € TTC pour un PACK PRIVILEGE DE 35HEI

- par chèque bancaire libellé à l'ordre d'AGIR
- ou par virement à la Banque Populaire du Sud Ouest à Talence,
Code banque 10907, code guichet 00001, N° de compte 42021122975, clé RIB 33

- Je désire vous rencontrer pour un éventuel partenariat (formation, prestations, conseils...)
 Je désire vous rencontrer pour avoir un complément d'informations

Une facture acquittée vous sera adressée à réception de votre règlement.

**Coupon à retourner à AGIR, 37 avenue Albert Schweitzer, BP 100,
33402 TALENCE CEDEX**

Fait à, le Signature et cachet de la Société